

DIOCESE DE LYON

LES VISITES PASTORALES DANS LE DIOCESE DE LYON

(NORMES DIOCESAINES DU 5 JANVIER 2016)

Introduction

Avec la célébration du sacrement de confirmation, la visite pastorale est l'une des principales missions de l'évêque. En parcourant son diocèse, il a dans le cœur les mots du Christ : « *Je suis le bon pasteur ; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis (...)* Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent » (Jn 10, 11 et 14).

C'est ainsi que Jean Paul II avait défini la visite pastorale : « Un signe de la présence du Seigneur qui visite son peuple dans la paix » (*Pastores gregis*, exhortation apostolique sur l'évêque, n° 46).

L'objectif premier est de rencontrer les personnes, d'écouter, d'entendre battre le pouls du Rhône et du Roannais, de partager les joies et les espoirs des femmes et des hommes qui y vivent, d'encourager tous ceux qui y portent le souci de la mission du Christ et de son Evangile. C'est l'occasion de rejoindre les enfants et les personnes âgées, les malades et ceux qui souffrent, les élus, et plus généralement les réalités professionnelles et sociales d'un quartier, d'une commune ou d'un territoire...

La visite pastorale, c'est enfin une mission spirituelle : inviter ses frères à l'espérance, les fortifier dans la foi, veiller à ce qu'ils aient l'« équipement » (Ep 6, 13) dont ils ont besoin pour accomplir leur vocation. C'est préparer le chemin du Seigneur dans les cœurs et les communautés.

1. Objectifs de la visite pastorale

a) **Sur quels points l'évêque doit-il porter son attention pour « apprécier l'apostolat des prêtres et des laïcs et les œuvres de charité » ?**

1. *La vitalité évangélicatrice de la paroisse et sa bonne communion ecclésiale*

A travers la célébration du dimanche, la visite des groupes de catéchèse et d'enseignement de la foi (enfants, jeunes et adultes), la rencontre des équipes de préparation aux sacrements, le souci de ceux qui ne connaissent pas l'Evangile... l'évêque perçoit et peut apprécier la dimension missionnaire et évangélicatrice de toute la paroisse.

2. *Le bon équipement de la paroisse*

Les rencontres avec les instances de la paroisse permettent de s'assurer que celle-ci dispose du « bon équipement » (Ep 4,12...) en termes de personnes (clercs et laïcs) et de la bonne adéquation des moyens immobiliers et financiers.

3. *L'épanouissement des acteurs*

A travers des rencontres en grands groupes ou individuellement, on peut juger de l'épanouissement de chacun et des bonnes relations de collaboration.

Les visites pastorales 2016 – III D 2.6

Il sera bon de prévoir des rencontres individuelles avec le curé, les prêtres, le ou les diacres, les LEME et peut-être aussi avec quelques paroissiens.

Le temps passé au cours de la visite pastorale permet de constater que chaque acteur pastoral vit sa mission en veillant à son équilibre humain et spirituel.

4. *L'attention aux plus « pauvres »*

Les nombreuses « pauvretés » de notre société doivent pouvoir être prises en compte dans nos paroisses. L'évêque pourra utilement apprécier ce qui se fait en la matière (visite aux malades, souci des personnes isolées, des migrants... lieux d'écoute et d'accueil...)

5. *Les réalités socio-économiques présentes sur le territoire visité*

La visite des réalités politiques, sociales, économiques permet d'apprécier la bonne insertion de la paroisse et la manière dont ces réalités sont prises en compte dans la mission.

b) Qu'est-ce que la communauté paroissiale attend de la visite de celui qui est « prédicateur de l'Évangile, docteur, pasteur et grand prêtre de son troupeau » ?

« Promouvoir et encourager l'apostolat »...

1. *Se présenter à son pasteur*

Dans un premier temps, la paroisse présentera l'ensemble de ses activités. Les paroissiens auront à cœur de faire connaître ce qui se vit sur ce lieu, la diversité, les richesses mais aussi les limites de leurs actions.

2. *Une conscience renouvelée d'appartenir au diocèse*

Au sein de nos paroisses et de nos doyennés, il est bon que chaque paroissien se sente pleinement membre d'une église diocésaine, pour une authentique « catholicité » de la mission.

A travers les rassemblements liturgiques ou autres, cette dimension sera soulignée.

3. *L'enseignement qui nourrit*

Le peuple de Dieu attend une nourriture solide, l'enseignement de la Parole de Dieu. Des temps d'enseignement et de catéchèse auront leur place au sein de la visite. Les sujets abordés pourront être proposés par la paroisse.

4. *L'exhortation qui envoie en mission*

Une paroisse a besoin de se sentir envoyée en mission par une parole qui exhorte. Selon les spécificités de chaque paroisse, l'évêque tracera quelques pistes d'orientation et d'évangélisation de la paroisse.

2. La visite pastorale

a) En amont de la visite pastorale

1. *Le choix du lieu*

Le choix de la paroisse à visiter se fera en tenant compte de la demande de l'évêque ou de son VG/VE, du doyen ou du curé de la paroisse.

On harmonisera ces visites afin que les différentes parties du diocèse soient visitées

régulièrement, selon des critères géographiques mais aussi sociologiques (ville/banlieue/rural)

La visite pastorale pourra également se faire sur l'ensemble d'un doyenné...

Un calendrier diocésain pluriannuel sera élaboré en collaboration avec les doyens.

2. *La préparation*

Il est important que la visite soit bien préparée en collaboration étroite entre la paroisse et l'évêque représenté par son vicaire épiscopal.

La communauté paroissiale sera préparée à cette visite : rencontres préalables pour expliquer le sens de la visite, collecte des demandes et questions des fidèles... Une communication large (interne et externe à la paroisse) sera faite afin de mobiliser le plus grand nombre.

i. *Élaboration du calendrier*

Un calendrier du déroulement de la visite sera réalisé. Selon la durée de la visite il comprendra principalement des rencontres avec les acteurs de la vie pastorale et des visites des activités paroissiales. Plus largement, il comportera des rencontres avec les réalités humaines présentes sur le territoire de la paroisse (élus, autres confessions et religions, acteurs économiques et sociaux).

ii. *Élaboration des deux documents de présentation de la paroisse*

Un document simple et court sera élaboré par la paroisse pour communication préalable à l'évêque : il comprendra une synthèse des renseignements caractéristiques de la paroisse (chiffres clés en terme de population, d'effectifs aux activités paroissiales, leurs évolutions sur quelques années, les projets pastoraux...).

L'administration diocésaine élaborera également une note de synthèse des activités paroissiales.

iii. *Invitations*

On veillera à inviter suffisamment tôt toutes les personnes concernées. Un calendrier de la visite sera adressé aux services diocésains afin que les responsables puissent participer aux rencontres qui les concernent.

b) Contenu de la visite pastorale

1. *Les personnes*

Le canon 397 §1 rappelle qu'en premier, l'évêque visite les personnes, à savoir prêtres, diacres, laïcs en mission, engagés sur la paroisse et tous les fidèles.

Un temps substantiel sera consacré à la rencontre personnel du curé qui porte la charge pastorale. L'évêque rencontrera également les autres acteurs pastoraux. Des temps d'échange avec les paroissiens seront organisés.

Des rencontres seront prévues avec les acteurs de l'Enseignement catholique, de la pastorale de la santé ou des prisons selon les cas. Les communautés religieuses présentes seront invitées à s'associer à la visite pastorale. Les élus seront invités à rencontrer l'évêque.

2. *Les lieux*

Les différents lieux à visiter ont une particulière importance, tout spécialement les lieux de prières, d'accueil et de rencontres. Lorsqu'une paroisse ou un ensemble paroissial comporte plusieurs clochers, on programmera la visite de toutes les églises pour des temps de rencontre et de prière. La durée sera adaptée selon le nombre de clochers à visiter.

3. *La durée de la visite*

La visite pastorale devra être « suffisamment longue »... Le temps passé est important pour prendre vraiment la mesure des réalités pastorales. Cette durée sera adaptée selon les lieux visités.

4. *Les thèmes de la visite*

i. Annoncer

On veillera à présenter les initiatives prises en matière de catéchèse pour adulte, recommençants à croire, mission d'évangélisation...

ii. Célébrer

La messe dominicale tient une place centrale au cours de la visite, la célébration de la liturgie des heures sera proposée pour une prière commune de tous les participants à la visite.

« Il faut souhaiter qu'au cours de sa visite pastorale, l'évêque administre non seulement le sacrement de confirmation, mais aussi parfois d'autres sacrements, surtout en visitant les malades. » La célébration des sacrements invitera à se tourner vers leur préparation : éveil et catéchèse des enfants, préparation baptême et mariage.

iii. Servir

L'Église est invitée à se mettre au service des pauvres, des malades et des personnes âgées... l'évêque visitera ces personnes et les lieux de solidarité. En rencontrant les jeunes, il éveillera ceux-ci au sens du service.

5. *Les rencontres essentielles à programmer et les points d'attention*

Une rencontre avec l'EAP

Une rencontre avec le CPAE et les associations immobilières

Une rencontre générale de présentation de la paroisse avec questions libres à l'archevêque.

Une rencontre de catéchèse faite par l'évêque

Une rencontre avec les jeunes

Une rencontre avec les élus

Les horaires ne seront pas trop serrés afin de permettre des temps informels et le repos de l'évêque.

c) **L'après visite pastorale**

1. *La lettre de l'évêque visant à « harmoniser les activités »*

L'évêque adressera au curé de la paroisse dans les 3 mois suivant la visite une lettre reprenant les points importants de la visite et les recommandations qu'il souhaite donner à la paroisse.

2. *La relecture en EAP*

L'EAP fera un premier bilan à l'issue de la visite et à réception de la lettre, elle fera une relecture en présence du vicaire épiscopal afin de dégager des pistes pour ses orientations pastorales futures.

3. *La synthèse à communiquer aux fidèles*

L'ensemble de la paroisse sera informé des fruits de cette visite à travers les homélies et articles à paraître sur les bulletins paroissiaux ou feuilles spécifiques.

Annexe (Textes de références)

CIC 83

Can. 396 - § 1. L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre.

§ 2. Dans ces visites, l'Évêque peut choisir les clercs qu'il voudra pour l'accompagner ou l'aider, tout privilège ou toute coutume contraire étant réprouvé.

Can. 397 - § 1. Sont soumis à la visite ordinaire de l'Évêque les personnes, les institutions catholiques, les choses et les lieux sacrés qui se trouvent dans le diocèse.

§ 2. L'Évêque ne peut visiter les membres des instituts religieux de droit pontifical et leurs maisons que dans les cas prévus par le droit.

Can. 398 - L'Évêque s'appliquera à faire la visite pastorale avec le soin voulu ; il fera attention de n'être à charge à personne par des dépenses superflues.

CÉRÉMONIAL DES ÉVÊQUES (8° Partie - CHAPITRE 2)

LA VISITE PASTORALE (n° 1177 à 1184)

En remplissant son devoir de visiter les paroisses ou communautés locales de son diocèse, que l'évêque ne pense pas qu'il accomplit une tâche purement administrative, mais **qu'il apparaisse clairement aux fidèles comme prédicateur de l'Évangile, docteur, pasteur et grand prêtre de son troupeau.**

Pour atteindre plus efficacement ce but, la visite de l'évêque se fera autant que possible les jours où les fidèles pourront venir nombreux ; ceux-ci recevront de plus, en temps opportun, une préparation de catéchèse appropriée de la part de leurs prêtres. **La visite sera suffisamment longue pour que l'évêque puisse apprécier, promouvoir, encourager l'apostolat des prêtres et des laïcs et les œuvres de charité, harmoniser les activités et présider les célébrations liturgiques.** [...]

Pour que les fidèles comprennent plus clairement que l'évêque est le principal dispensateur des mystères de Dieu, comme il est l'organisateur et le gardien de toute la vie liturgique dans l'Eglise qui lui est confiée, **il faut souhaiter qu'au cours de sa visite pastorale il administre non seulement le sacrement de confirmation, mais aussi parfois d'autres sacrements, surtout en visitant les malades.**

Si la visite se prolonge, on fera à l'église quelque célébration de la liturgie des Heures ou une célébration de la Parole de Dieu, avec homélie de l'évêque et des prières pour l'Eglise universelle et l'Eglise diocésaine. [...]